

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE
L'AFRIQUE CENTRALE

UNION ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

AGENCE DE SUPERVISION DE LA SECURITE
AERIEENNE EN AFRIQUE CENTRALE
ASSA-AC

Le Directeur Général



*Vision CEMAC 2025 : «Faire de
la CEMAC en 2025 un espace
économique intégré et
émergent, où règnent la
sécurité, la solidarité et la
bonne gouvernance, au
service du développement
humain ».*

N° _____/18/ASSA-AC/DG/

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

POUR LE POSTE DE CONTRÔLEUR FINANCIER

L'Agence de Supervision de la Sécurité Aérienne en Afrique Centrale (ASSA-AC), institution spécialisée de la CEMAC dont le siège est à Ndjamena, lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement d'un Contrôleur.

Lieu d'affectation : Ndjamena

I - DESCRIPTION DU POSTE :

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général, le candidat retenu aura notamment pour mission de :

- exercer pour le compte du budget de l'Agence, un contrôle portant sur tous les engagements ayant une incidence financière ;
- donner un point de vue financier sur tous les actes susceptibles d'entraîner une incidence budgétaire ou financière ;
- participer à l'élaboration du projet de budget ;
- veiller à l'application du règlement financier ;
- veiller à la régularité de la dépense et de la sincérité du budget de l'Agence.
- contrôler la disponibilité des crédits ;
- vérifier les prix par rapport à la mercuriale en vigueur ;
- veiller à la créance de l'Agence ;
- veiller à l'exactitude des calculs de liquidation de la dépense ;
- veiller à l'application des textes réglementaires en matière de gestion du personnel ;

II - PROFIL EXIGE :

1 - FORMATION :

Les candidats doivent posséder un niveau de formation baccalauréat + 5 ans d'études supérieures dans l'un des domaines suivants :

- finances ;
- Comptabilité ;
- Gestion ou ;
- diplôme d'une grande école des régies financières.

2 - EXPERIENCE :

Les candidats doivent avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans l'un des domaines suivants :

- administration et gestion ;
- sciences et techniques comptables et financières ;
- comptabilité, audit ou gestion financière ;
- connaissance approfondie des règles de gestions comptables notamment la connaissance des règles de comptabilité publique ou privée ;
- connaissance du fonctionnement des régies financières constituerait un atout ;
- Une bonne connaissance des normes comptables internationales ;

dont trois (03) ans au moins à un poste de responsabilité dans une grande administration.

3 - QUALITES PERSONNELLES :

Le candidat doit avoir le :

- sens de l'organisation et de responsabilités ;
- esprit d'analyse et de synthèse ;
- excellentes aptitudes rédactionnelle ;
- aptitude à travailler sous pression ;
- aptitude à travail en équipe ;
- probité morale.

IV - DOSSIER DE CANDIDATURE:

Peuvent faire acte de candidature les ressortissants de l'un des Etats membres de la CEMAC, âgé de cinquante (50) ans au plus au 31 janvier 2019, jouissant de leur droit civique et étant de bonne moralité à l'exception des ressortissants du Tchad et de la RCA en raison de l'incompatibilité prévue dans les textes de la communauté.

Les candidats doivent fournir les pièces ci-après :

- une demande manuscrite adressée au Directeur Général ;
- un curriculum vitae modèle exclusif à prendre sur le site de la CEMAC ;
- les copies certifiées des diplômes ou autres attestations ;
- un extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif ;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- un certificat médical.

Les dossiers de candidatures doivent parvenir par courrier électronique format pdf à l'adresse suivante: assa_ac@yahoo.com avec copie à kiapofrancois0@gmail.com au plus tard 15 janvier 2019.

V - EGALITE DE CHANGES

La CEMAC offre l'égalité des chances aux hommes et aux femmes. Les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

VI - CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION :

Conformes aux dispositions du règlement N°03/09-UEAC-007-CM-20 portant statut des fonctionnaires de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

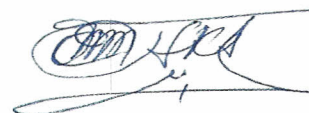
VII- DUREE DU CONTRAT :

Le contrat de travail est à durée indéterminée.

Aucun dossier ne sera retourné. Seul le candidat retenu sera saisi de la suite réservée à sa demande.

L'ASSA-AC se réserve le droit de ne donner suite au présent avis de vacances de poste.

Le Directeur Général,



François Alexandre KAPO.